

Conditions générales d'emploi

Si vous êtes un employé salarié ou un employé à la commission, et que vous voulez demander une déduction pour des dépenses liées à votre emploi, vous devez faire remplir ce formulaire par votre employeur. Joignez ensuite ce formulaire ainsi que le formulaire *Dépenses d'emploi pour un employé salarié ou un employé à la commission* (TP-59) à votre déclaration de revenus.

Si vous êtes un travailleur forestier, un employé dans les transports, un musicien salarié ou une personne de métier salariée, vous n'avez probablement pas à faire remplir ce formulaire.

Pour toute information sur les dépenses d'emploi ou sur les formulaires à remplir, vous pouvez consulter le guide *Les dépenses d'emploi* (IN-118).

1	Renseignements sur l'emp	loyé		Année d'imposition
N	lom de famille	Prénom I		Numéro d'assurance sociale
2	Renseignements sur l'emp	loyeur	Non-for-distantination	Davies
IN	lom de l'employeur		Numéro d'identification	Dossier T Q
А	dresse			Code postal
N	lom de la personne-ressource			Ind. rég. Téléphone
	L'employé devait-il, en raison de ses foncti pour gagner son revenu d'emploi ? Si non , l'employé ne peut pas déduire ses Période d'emploi de l'employé : du Titre ou fonction de l'employé :	dépenses d'emploi. Par conséquent, vo	ous n'avez pas à remplir ni à sig	
	Emunération, allocation ou rembou L'employé a-t-il été rémunéré, entièremen déterminées en fonction des ventes effect Si oui , fournissez les renseignements suiva a) Montant de la rémunération reçue : b) Type de biens vendus ou de contrats no	t ou partiellement, par des commission uées ou des contrats négociés ? ants :	\$	
5.	L'employé a-t-il reçu une allocation sous for Si oui , fournissez les renseignements suivation à Taux au kilomètre : b) Distance totale parcourue : c) Montant total de l'allocation : d) Partie de ce montant incluse à la case a le Si l'allocation ne couvre pas la totalité pour l'emploi, indiquez pour quels type yous avez versé cette allocation :	ants : A du relevé 1 de l'employé : des kilomètres parcourus	/km km \$ \$	

	munération, allocation ou remboursement de dépenses (suite) L'employé a-t-il reçu une allocation ou un remboursement pour ses dépenses ?	☐ Oui	□Non	
	Allocation Remboursement la case A du relevé 1 a) Frais de véhicule à moteur : \$ \$ \$ \$ \$ \$ b) Frais de voyage : \$ \$ \$ \$ \$ c) Autres dépenses. Précisez : \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$			
7.	Avez-vous payé, pour le compte de l'employé, des frais tels que le loyer du bureau, le salaire d'un adjoint ou d'un remplaçant et le coût des fournitures consommées ?	□ Oui	□Non	
	is de véhicule à moteur et frais de voyage L'employé devait-il exercer la totalité ou une partie de ses fonctions			
Ο.	ailleurs qu'à votre lieu d'affaires ou à des endroits différents ?	□ Oui	□Non	
9.	L'employé devait-il, en raison de ses fonctions, être absent pendant au moins 12 heures de la municipalité ou de la région métropolitaine où était situé votre établissement où il se présentait habituellement pour son travail ?			
	Si oui , dans quelle région devait-il exercer ses fonctions ?			
	L'employé devait-il fournir un véhicule à moteur ?	∐ Oui	☐ Non	
11.	L'employé devait-il engager des frais de voyage ou des frais de véhicule à moteur en vertu de son contrat de travail ? Si oui , précisez :	∐ Oui	□Non	
12.	L'employé devait-il, en vertu de son contrat de travail, acheter des fournitures utilisées directement dans l'exercice de ses fonctions ?	☐ Oui	□Non	
12	L'employé devait-il verser un salaire à un adjoint ou à un remplaçant ?	☐ Oui	□Non	
	L'employé avait-il un bureau à votre lieu d'affaires ?	□ Oui	□ Non	
	L'employé devait-il, en vertu de son contrat de travail, tenir un bureau hors de votre établissement ?	□ Oui	□ Non	
, ,	Si oui, et s'il tenait ce bureau à son domicile , cochez la ou les cases appropriées. Il y accomplissait principalement ses fonctions (à plus de 50 %). Il l'utilisait uniquement pour tirer un revenu d'emploi et pour rencontrer des clients ou d'autres personnes de façon régulière et continue dans le cours normal de l'exercice de ses fonctions.			
16.	L'employé devait-il, en vertu de son contrat de travail, acquitter d'autres dépenses que celles mentionnées dans ce formulaire ?	□ Oui	□Non	
Dé	penses d'un pêcheur à la part			
	Si l'employé est un pêcheur ou un aide-pêcheur à la part, devait-il, en vertu de son contrat de travail, engager certaines dépenses ou y participer ?	☐ Oui	□Non	

Je déclare que tous les renseignements fournis sur ce formulaire sont exacts et complets.